

LE VAL DE LOIRE ORLEANAIS, UN TERRITOIRE PIONNIER DE LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE (II): Décliner une écologie industrielle du territoire à partir du concept d'économie circulaire

CL – AP UCVLO – 29 décembre 2015

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie, et de réduire l'entropie du système économique.

Elle repose sur plusieurs principes :

- **L'éco-conception** : prendre en compte des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit et les intégrer dès sa conception.
- **L'économie de la fonctionnalité** : privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien.
- **Le réemploi** : remettre dans le circuit économique des produits qui ne correspondent plus aux besoins premiers du consommateur.
- **La réutilisation** : réutiliser certains déchets ou certaines parties du déchet encore en état de fonctionnement dans l'élaboration de nouveaux produits.
- **La réparation** : trouver une deuxième vie aux biens en panne.
- **Le recyclage** : réutiliser les matières issues des déchets.

Surtout elle peut amorcer une réflexion plus globale relevant d'une véritable écologie industrielle et territoriale concrétisée par la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité : partage d'infrastructures, d'équipements (réseaux de chaleur, outils ou espaces de production...), de services (gestion collective des déchets, plans de déplacements inter-entreprises...), de matières (le rebut de production de l'un peut être utilisé comme matière secondaire par un autre...)...

L'idée serait donc de s'approprier ces concepts, leurs enjeux, les modalités de leur déclinaison au niveau des territoires, d'observer les pratiques émergentes et d'outiller citoyens et responsables dans leur capacité à développer les outils coopératifs d'une écologie industrielle sur le territoire du Val de Loire Orléanais.